



**Faire refaire une carte de licence  
ou de niveau, voici le lien :**



« Je n'ai pas reçu, j'ai perdu, ma licence ou ma carte de niveau (certification), comment la recevoir ? » :

<https://ffessm.fr/j-ai-perdu-ma-licence-ou-ma-carte-de-niveau-brevet>

Le montant de la réédition de carte est 20 euros.

Pour effectuer le règlement, vous avez la possibilité :

- 1 - Soit un paiement par C.B. - dans ce cas, il suffit de contacter le Siège.
- 2 - Soit de nous adresser un virement.
  - Je vous joins l'IBAN.
  - **Merci de préciser dans le motif du virement votre nom, votre prénom, votre date de naissance ainsi que le niveau à rééditer.**

Délai d'obtention : 3 à 5 jours ouvrés.

Merci de nous indiquer votre adresse postale pour la réédition de la carte.

Bien cordialement

**Laurine MOULIN** Service Licences - Brevets

p: +33( 0)4 91 33 99 31

a: 24, quai de Rive-Neuve – 13007 Marseille - France

w: [www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr)

e: [licences1@ffessm.fr](mailto:licences1@ffessm.fr)

IBAN FR76 1460 7000 5105 1190 4332 523 • BIC CCBPFRPPMAR